



RILLIEUX LAPAPE.FR

FAITES VOS DÉMARCHES EN LIGNE

VIE MUNICIPALE

11/01/2017

Et si vous faisiez vos démarches administratives sans bouger de chez vous ? Découvrez les possibilités offertes par le portail demarches.rillieuxlapape.fr

Bienvenue sur le portail des démarches de la ville

Pour vous faciliter la vie au quotidien, la Ville de Rillieux-la-pape propose toutes les informations nécessaires à vos démarches et vous permet d'en effectuer certaines en ligne (suivi d'un @).

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, créer un compte simplement. Celui-ci vous permettra d'accéder à certaines démarches authentifiées, de pré-remplir vos informations personnelles, de suivre les étapes du traitement de vos demandes et enfin de recevoir des informations de la Mairie par mail ou par sms.

[Signaler un incident sur la voie publique](#) [Se connecter sur l'espace famille](#) [Site internet de la ville](#)

Démarches

Tapez les mots clés de votre démarche Sélectionnez un thème de vie

Proximité	Papiers et citoyenneté
Etat civil (actes)	Voirie et Domaine public
Social	Urbanisme
Jeunesse	Vie associative

Vous avez besoin d'un acte de naissance, d'un rendez-vous avec le service Urbanisme, de signaler une zone de stationnement pour un déménagement ? Plus besoin de passer à la mairie, faites ces démarches en ligne sur demarches.rillieuxlapape.fr !

Ce nouveau portail -accessible également depuis la page d'accueil du site Internet de la ville en cliquant sur le bouton "Services et Démarches" sous la barre de recherche- vous facilite la vie. Les rendez-vous et les demandes administratives se font en ligne, récupérez ainsi vos papiers le jour J, ou rencontrez votre interlocuteur à la date prévue.

Vous pouvez aussi vous abonner aux listes de diffusion : lettre d'information hebdomadaire du Maire, SMS d'urgence vous prévenant d'éventuels travaux et des secteurs à éviter.

Accessible 24h/24 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, demarches.rillieuxlapape.fr vous permet enfin de devenir acteur de votre ville. Vous constatez un incident sur la voie publique : lampadaire défectueux, poubelle à terre, problème de voirie, etc. En un clic sur "Signalez un incident", expliquez la situation. Vous pouvez aussi envoyer une photo avec votre smartphone. Vous recevrez un texto ou un email lorsque les services de la Ville seront intervenus.

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Hôtel de ville - 165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/actualites-20/faites-vos-demarches-en-ligne-6959.html?cHash=6d90c6159689aafa5d15a1b69700bf89>